

DEPARTEMENT
DU FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace André Angot, en séance publique, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, Maire.

Date de convocation
28 juin 2021

Étaient présents : Carole BRIAND, Magali CAIGNEC, Pierre-Alain FEREC, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Daniel INIZAN, Stéphane JAYR, Sandrine LE GOFF, Cyrille LE GUEN, Danièle LE STER, Jean-Christophe MAHE, Daniel MAZE, Christophe PETIT, Anne-Marie RIOU, Camille RIOU, Blandine SCHLEWER, Christelle TREUT.

Date d'affichage de la
convocation :
28 juin 2021

Était absent et représenté : Emmanuel GUEGUEN (représenté par Danièle LE STER)

Nombre de Conseillers en
exercice : 19

Mme Anne-Marie RIOU a été nommée Secrétaire.

Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 19

Considérant les recommandations de la CAF pour la mise en place d'une tarification modulée en fonctions des ressources aux familles

DEL-2021-34

Considérant la délibération 2017-33 du 3 juillet 2017 instaurant la mise en place d'une tarification prenant en compte le quotient familial.

OBJET

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, les tarifs suivants :

**GARDERIE
MUNICIPALE**

Avec abonnement, pour les usagers réguliers (montants mensuels) :

**TARIFS
ANNEE SCOLAIRE
2021/2022**

Quotient familial	Garderie Matin	Garderie Soir ou Matin et Soir
QF <800 €	13.15 €	24.20 €
800 € ≤ QF ≤ 1 600 €	17.35 €	31.60 €
QF > 1 600 €	19.50 €	35.80 €

**POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

Sans abonnement, pour les usagers occasionnels :

Quotient familial	Garderie Matin	Garderie Soir
QF <800 €	1 €	2.25 €
800 € ≤ QF ≤ 1 600 €	2.65 €	3.80 €
QF > 1 600 €	3.10 €	4.10 €

Ce tarif sera applicable à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'à nouvelle décision du Conseil Municipal.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN

